

## **Compte-rendu de séance**

### **Intervention liminaire de la FSU**

Nous saisissons à nouveau la DGER et le SRH sur le problème du traitement des personnels de l'enseignement supérieur et particulièrement les retards pris dans la gestion de la carrière d'enseignant.es chercheu.ses et de maître.sse de conférences.

Nous vous avons fait parvenir des situations précises pour lesquelles nous attendons toujours des réponses et surtout le règlement.

Nous soulignons que ces situations individuelles placent les agents en difficulté, voire en souffrance.

Selon Monsieur Montesinos « tout est réglé ». Nous contestons cette réponse et demandons la réunion d'un groupe de travail avec SRH pour une meilleure gestion notamment des recrutements, des reclassements (exemple de reclassement jamais fait depuis 1995 ou des reclassements en moyenne à plus de 24 mois), changement de grade (problème de gestion des chevrons), système de congé formation notamment pour les IPAC, ...

**DGER** - Nous entendons votre demande et sommes d'accord avec vos remarques. Nous allons la soutenir.demande d'un mail de rappel et avec les cas évoqués.

### **Présentation générale du Directeur Général**

**DGER** – Au Salon de l'agriculture, qui vient de se terminer, l'Enseignement et la Recherche ont été mis en avant avec deux temps forts :

- premier temps fort - avec le Président de la République en ouverture du Salon. Son discours fixait les objectifs suivants : protéger les agriculteurs et les consommateurs – transformer l'agriculture et les filières avec recherche de valeurs ajoutées – anticiper avec la formation et la recherche.

- deuxième temps fort - avec les ministres D. Guillaume / JM. Blanquer / M. Penicaud, le 27 février, pour lancer la campagne de communication et de promotion.

### **Point 1 – PV du CNESERAAV du 22 janvier 2019**

Adopté avec les remarques du Snetap-FSU

### **Point 2 – Fusion AgroCampus Ouest / Montpellier SupAgro**

#### **DGER**

L'objectif de cette restructuration est :

- d'accompagner les politiques publiques du MAA,
- de permettre un appui à l'EA technique,
- de donner un nouveau cadre aux chercheurs et enseignants.

Nous voulons garder des outils spécifiques à l'Agriculture (d'où la création d'Agreenium dans un premier temps puis l'enclenchement du regroupement des Écoles Veto et Agro pour un travail plus ancré et plus fort). Sur cette question de la restructuration, il y a un accord entre MESR et MAA autour du dispositif proposé (Paris Saclay avec AgroParisTech et Rennes / Montpellier).

Le 25 mars prochain, les directeur.rices concerné.es seront reçu.es par les deux Ministres. Il y a

aura un rappel du soutien aux projets et le rappel de l'objectif de restructuration de l'Enseignement Supérieur.

Nous devons nous remettre en phase après les discussions de l'automne entre le MAA et MESR qui rappelaient la mission de l'Enseignement Supérieur sur l'Agroalimentaire, le soutien nécessaire aux transitions agricoles et alimentaires avec deux leaders « tête de pont » : AgroParisTech et Rennes / Montpellier

### **Intervention Direction Rennes / Montpellier**

L'ambition est de centrer sur les questions agriculture, alimentation et environnement autour d'un leader. Nous avons une masse critique de 3500 étudiant.es et un budget de 100 millions d'€. Nous avons des liens forts avec l'INRA, l'Enseignement Agricole Technique (EAT) et les professionnels.

Le projet sera suivi par les directions + un CoPil + Commission d'élus personnels et étudiants.

- Le calendrier :

Janvier - Avril 2019 - Elaboration du cadre du projet

13 mars – Réunion de la Commission Mixte des étudiant.es

25 mars – Rencontre avec les deux Ministres

15 avril - Réunion du CoPil

Mai à juillet 2019 - Consultation des instances

Septembre à Décembre 2019 - Préfiguration administrative de l'établissement

**CGT** – Il n'y a pas de présentation sur les effectifs personnels. Nous nous interrogeons sur la place de la communauté de travail dans ce projet (crainte de réduction des effectifs).

Nous émettons de sérieuses réserves sur le cadencement du calendrier de cette fusion.

**CFDT** – Nous comprenons le souci de visibilité et la volonté de renforcement des outils en place mais nous avons des réserves sur le calendrier et le cadencement.

Quelle est l'articulation avec l'EAT ?

**Etudiants** – Nous trouvons le calendrier très court. Nous demandons une présentation détaillée sur l'autonomie des deux sites.

**FSU** – Nous estimons que la restructuration de l'Enseignement Supérieur est avant tout liée au projet d'investissement d'avenir. Nous sommes sous le coup du diktat du classement international qui impose une gestion intégrative. (Rappel du message de la COMUE qui estime que ce projet, sur lequel ils n'ont pas été consulté, détruit leur propre projet).

On va créer un « monstre » qui va vers une intégration complète.

Vous annoncez que les autres écoles vont rejoindre cet établissement – Mais que veut dire « rejoindre » et quelles écoles sont concernées ?

Les communautés découvrent le projet alors que nous sommes déjà à mi-parcours de son élaboration. Quelle est votre stratégie pour réellement informer les personnels ?

Quels sont vos axes pour le fonctionnement de chaque site et comment fonctionnera la super structure ?

**FO** – L'adhésion des membres de la communauté que vous annoncez n'est pas réelle car beaucoup se pose encore des questions. Nous estimons qu'il y a un risque de repli sur une citadelle Agro-écologique. Comment sommes nous perçus ?

Les agents demandent un maximum d'autonomie des écoles internes. Vous évoquez un plafond d'emploi et des budgets propres intégrés mais lors de la dernière fusion cela n'a pas duré.

Nous avons été échaudé par la précédente fusion

Quel avancement de carrière avez-vous prévu ?

**Direction Rennes / Montpellier** – Le calendrier est court mais les questions sont posées depuis deux ans et le travail est largement engagé. On ne part pas de rien. Les 6 autres écoles concernées (Bordeaux, ONIRIS,...) devront se positionner par rapport à ce projet : l'intégration ou le rapprochement.

**DGER** – Nous voulons créer un pôle de recherche d'excellence. Ce sera un « petit monstre ». Nous contestons la notion du diktat du Jury international. C'est nous qui leur avons posé la question et il nous a donné les pistes.

Compte tenu de sa position, la France est attendue sur l'agriculture notamment face aux États-Unis. On doit répondre aux besoins de formations et pour cela on doit présenter un acteur fort. En cela, AGREENIUM ne répond que partiellement à la question. Lors de sa prise de fonction, Didier Guillaume a mis ces projets en haut des priorités.

Nous avons entendu les communautés de travail.

**Direction Rennes / Montpellier** – Nous avons des logiques de sites et nous n'allons pas les défaire. Mais il y a aussi des logiques de groupe qui se traduisent par des fusions avec des bases communes (stratégie de coopération compétitive), nous devons donc articuler ces logiques de groupes et de sites pour un gain collectif maximum.

Nous ne détricotons pas les Écoles. On garde les équipes et les organisations. On est dans un principe de subsidiarité pour développer l'apprentissage ou les partenariats internationaux. A deux, nous serons plus forts.

Sur l'EAT, il y a un groupe qui travaille. A noter que nous avons déjà une fonction DNA mais qui manque un peu de lien avec les autres établissements.

Le groupe travaille sur la place des enseignant.es chercheur.euses sur la formation des maîtres, sur les pédagogies innovantes, sur les questions de rencontre d'étudiants.

**DGER** - L'IAVFF est un club. Agreenium est une structure dans laquelle on va resserrer les acteurs autour de la table.

Chaque directeur.rice de structure dira dans les mois à venir ce qu'il attend d'Agreenium et on en tirera les conclusions.

**Direction Rennes / Montpellier** – On sera, en nombre d'étudiants, au niveau des plus grandes écoles.

### **Point 3 – Parcoursup**

**MEN** – Nous avons intégré le bilan de la procédure 2018 dans ce nouveau décret – et notamment pour changer le rythme de la procédure. Il ressort du bilan que les candidat.es doivent avoir des points d'étapes dans la procédure notamment après les résultats du Baccalauréat. La clôture de la procédure se fera donc plus tôt et le 19 juillet la plus grande partie des candidat.es auront leur affectation.

Nous avons constaté que durant l'été très peu de choses se passe.

**FSU** - La FSU ne change pas d'avis sur Parcoursup malgré les évolutions que vous proposez d'apporter au dispositif. Le fond ne change pas notamment sur l'absence de volonté de répondre à toutes les demandes de poursuites d'études par des ouvertures de places dans l'Enseignement Supérieur.

Nous maintenons notre exigence de transparence sur les critères de sélection (rappel de jugement qui oblige le Ministère à cette transparence).

En parallèle, nous attirons l'attention du Ministère sur les questionnements des familles, alors que les élèves de 2<sup>nd</sup> Générale vont devoir faire le choix de leurs spécialités pour les classes de première (qui fixera déjà leur choix pour la classe de terminale). Or les attendus des écoles du Sup et des universités ne sont pas revus au regard de la réforme du Bac 2021.

**MEN** - Les attendus des Écoles sont déjà sur Parcoursup depuis un an. Il n'y a donc pas de modification nécessaire après cette réforme du Bac

**FSU** - Les familles devront faire le choix de deux spécialités en terminale. Or les attendus ne tiennent pas compte de cette réduction des disciplines et mettent les jeunes en difficultés pour définir leur choix. (exemple médecine - « *très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale* » ... quel est le bon choix dans ce cas ?)

### Résultat du vote CNESERAAV

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NPPV
9	7 (dont FSU et CGT)	0	0

## Point 4 – Questions diverses

### 1 – Différenciation public / privé dans les coûts contrats

La FSU attire l'attention du MAA et du MESR sur le risque d'un financement différencié entre les formations publiques et privées. Le coût contrat pourrait être réduit pour les formations dans les établissements publics au prétexte qu'ils bénéficieraient d'autres financements publics (dépêche AEF).

Le MESR et le MAA assurent être en discussion sur le sujet.

### 2 – Différence de traitement des bourses pour étudiant.es EN / EA lors de césure

FO - Les étudiant.es de l'EN gardent le bénéfice des bourses en cas de césure. Ce n'est le cas pour l'Agri.

DGER – La césure est un phénomène social – une possibilité mais pas un droit. Les écoles d'ingénieurs sont vigilantes pour que ce ne soit pas une politique de l'école mais une décision individuelle. La césure peut prendre plusieurs formes (avec contrat de travail, avec contrat volontariat, avec contrat bénévolat, avec dispense assiduité). Dans tous les cas, les étudiant.es perdent leurs bourses. C'est pour la dernière forme de césure (avec dispense d'assiduité) que se pose la question du maintien de la bourse. C'est à la discrétion des directeurs mais avec un problème budgétaire pour couvrir les frais.

### 3 – Où en est le dossier de l'école vétérinaire privée ?

Les étudiants interrogent la DGER sur la mise en œuvre de l'École véto de Lassale Beauvais. Ou en est le dossier - quelle modalité ... ?

DGER - Ce dossier est traité au niveau législatif. Il est sur le bureau du Ministre.